

**SYNDICAT MIXTE DE L'ABATTOIR DE CHAMBERY**

(S.M.A.C.)

**Extrait du registre des délibérations**

**Délibération N° : 2023-02-01**

L'an deux mille vingt-trois, le 5 avril à 14h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Abattoir de Chambery s'est réuni à la Direction des politiques territoriales, 4 rue du Château à Chambery, sous la Présidence de séance de Monsieur Gilbert GUGUE.

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 5

**Objet : Approbation du Procès-verbal du 15 mars 2023**

Étaient présents :

- Gilbert GUGUE (Titulaire, Conseil départemental)
- Claudine BONILLA (Titulaire, Conseil départemental)
- Franck MORAT (Titulaire, Conseil départemental)
- François MOIROUD (Titulaire, Conseil départemental)
- Jimmy BABAA (Titulaire, Grand Chambéry)

Étaient absents excusés :

- Jean-Pierre FRESSOZ (Titulaire, Grand Chambéry)

M. Jean-Pierre FRESSOZ a donné pouvoir à M. Jimmy BABAA

Secrétaire de séance :

- Claudine BONILLA

**LE COMITE SYNDICAL,**

VU le Code Général des collectivités territoriales et son article L 2121-23,

**Considérant** la transmission aux membres du Comité syndical du Procès-

Verbal de la séance du 15 mars 2023,

**Considérant** la lecture réalisée par Monsieur le Président du Procès-verbal

du 15 mars 2023 à l'assemblée,

*Certifiée exécutoire par le Président*

Monsieur le Président soumet le procès-verbal de la séance du 15 mars 2023 à l'approbation des membres du Comité syndical. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal avant son adoption définitive.

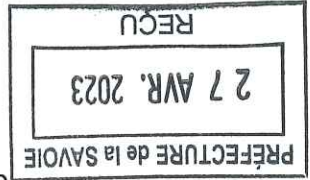
VU le procès-verbal de la séance du 15 mars 2023,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**APPROUVE à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du 15 mars 2023,

ci-joint en annexe.

Nombre de membres en exercice : 6  
Nombre de membres présents : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 5  
**POUR**  
5



*du SMAC compte tenu de la réception en Préfecture et l'affichage au siège d' Syndicat le*

*Le Comité syndical a été légalement convoqué le 31 mars 2023*

Pour extrait conforme,  
Le 5 avril 2023,

Le Président  
GILBERT GUILLET

